



RÉFORME DU TEMPS DE TRAVAIL EN CRS : Attention aux contrefaçons

Une communication syndicale annonce la mise en danger du régime mixte des CRS et s'étonne même du fait que personne ne réagisse...



Après contact avec la DGPN, la DRCPN et la DCCRS, UNITÉ SGP POLICE affirme que le régime « mixte : hebdomadaire/cyclique » sera maintenu.

Il le sera dans son appellation :

LE RÉGIME DE TRAVAIL MIXTE HEBDOMADAIRE/CYCLIQUE est applicable aux unités soumises aux déplacements.

Il le sera également au travers de nos spécificités CRS : neutralisation, droits à congés, etc....

UNITÉ SGP POLICE RESTERA TRÈS VIGILANT SUR CE SUJET



C'est bien de claquer la porte, c'est mieux de le faire au bon moment.

Chers collègues CRS, méfiez-vous des contrefaçons !

UNITÉ SGP POLICE, le syndicat des CRS



On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com -19/01w/2018

